



Comité Régional Pétanque

Et Jeu Provençal

Cher – Eure et Loir – Indre

Indre et Loire – Loir et Cher – Loiret



Compte Rendu de la réunion du Comité Régional Samedi 06 décembre à MONTIERCHAUME

Réunion du samedi 06 décembre 2025 à MONTIERCHAUME

RN 151 Rosier
36130 Montierchaume

Début de réunion 9h00

Séance enregistrée

- Approbation du PV (23.09.2025)
 - Adopter à l'unanimité.
- Mot de M. Régis GAILLARD CD 36
 - M. Régis GAILLARD est heureux de nous accueillir et nous souhaite une bonne réunion et une bonne Assemblée Générale
- Courrier reçu
 - Courrier de M. Patrick DESSAY
 - Candidature faite en retard, les membres du Comité Régional ont fait un vote pour valider la candidature de M. Patrick DESSAY.
 - 2 abstentions et 8 oui, candidature validée par les membres du Comité Régional.
- Compte-rendu CRE et Projet 2026
 - À la suite de l'absence de notre CTRF M. Hugo LEBAUPIN, nous avons réussi à organiser nos regroupements et participer à Pétanque Tours à Orléans et Chartres.
Concernant le sportif, nos jeunes se sont très bien comportés et ont fait de bons résultats sur les concours Nationaux et Régionaux.
En revanche le déplacement au Trophée des Pépites fut une catastrophe, nous finissons dernier au classement et sur les ateliers point et tir nous finissons également dans les derniers.
Nos jeunes sur cette compétition n'ont pas réussi à relever la tête dans la difficulté.
 - Projet :
 - Mise en place des jeunes espoirs Masculins et Féminins pour le CRE.
 - Un concours jeune sera organisé par la Commission Technique Régionale, ce sera un jeune non licencié avec un licencié (jeune ou adulte), début 9h00.
 - Cette organisation aura lieu le 28 février 2026 à Saint Jean de la Ruelle (45), et sera financée par le Comité Régional.
 - La journée Féminine aura lieu le dimanche 20 septembre 2026 à Châteauroux (CD 36), elle sera prise en charge par le Comité Régional sauf l'alcool qui reste à la charge des joueuses.

- Compte-rendu des commissions Sportive, Finance et Arbitrage
 - Nos trois commissions se sont réunies durant la réunion et vous présenteront le bilan le 07 décembre à l'Assemblée Générale
 - Championnat CRC, concours Nationaux et Régionaux
 - Le calendrier 2026 vous sera envoyé en annexe.
 - Concernant l'arbitrage pour les formations des arbitres pour la région, la Région a proposé de prendre les repas pour les régionaux en charge à la hauteur de 15€
 - Vote : réponse OUI à l'unanimité.
 - Examen Régionaux, BF1, BF2 DE etc.., le Comité Régional prendra en charge les repas et le trajet : Repas 15€ - Trajet 0.30€ le Km.
 - Une seule date de formation pour les arbitres départementaux qui aura lieu le 3 et 4 janvier 2026, une cession à Blois et une à Bourges.
 - Rappel : Les demande de formation d'arbitrage complète doit-être envoyé au Comité Départemental qui lui doit les envoyer au Comité Régional.
 - Dépôt du matériel :
 - Chaque comité aura 2 flammes et 2 banderoles, ceci afin que chaque Comité Départemental puisse mettre les flammes et banderoles sur chaque Championnats régionaux, concours Nationaux et Régionaux.
 - Affiche :
 - Rappel, vos affiches de concours régionaux et nationaux doivent avoir le logo du Comité Régional et de les envoyer à M. Patrick PETIT afin qu'il puisse les mettre sur le site.

- Situations comptables :
 - Prise d'un cabinet comptable pour la vérification des comptes du Comité régional.

- Budget provisionnel :
 - Approuvé par tous les membres du Comité Régional.
 - Décision de remplacement du véhicule adoptée à l'unanimité.

- Organisation de l'AG du Comité Régional par le CD45 en 2026 et par le CD28 en 2027.

- Questions diverses :

Les repas pour les délégués et les arbitres sur les concours Régionaux doivent être des vrais repas et non des sandwiches.

 - Rajout d'une réunion supplémentaire :
 - Réponse : ***oui, elle sera rajoutée au mois de juin***
 - Question du CD 28
 - Pouvons-nous revenir aux 5€ et 15% pour les inscriptions dans les concours au lieu de 4€ et 25% ?
 - Réponse : ***Non voir le règlement administratif les concours sont à 4€ est non 5€***
 - Le CD28 aura-t-il encore sa place en CNC Provençal ? Ou y aura-t-il un CRC Provençal cette année ?
 - Réponse : ***mise en attente réponse lors de la réunion de mars 2026.***
 - Contrôle d'alcoolémie :
 - Chaque membre du Comité Régional aura une habilitation afin d'effectuer des contrôles d'alcoolémies sur les Championnats régionaux, concours Nationaux et Régionaux.
 - Les ordres de missions seront faits par le Président Régional.
 - Diplôme et carte d'arbitre, BF1, BF2 etc.
 - Didier a donné tous les diplômes et cartes qu'il a reçus, et va se renseigner au Congrès de la Fédération auprès des personnes responsables pour les diplômes et cartes manquantes.
 - A quelles dates sont les formations :
 - Pour les formations priorité à la commission de disciple.
 - Les formations d'Initiateur et BF1 seront faite par Hugo LEBAUPIN.

○Contrôle de stupéfiant.

- Le CD 36 va faire une demande pour un contrôle, avec un site pour accueillir le médecin.

○Peut-on mettre une amende au Comité absent lors d'une Assemblée Générale

- Réponse : **Tous les membres du CR votent oui et 500 € d'amende.**

- Le secrétaire ou le Président de la commission sportive demande plusieurs fois divers renseignements qui restent sans réponse. Les organisateurs de championnats régionaux doivent adressés à chaque Président de CD les résultats complets de ces diverses organisations. Les PV d'Assemblée Générale et bilans financiers des CD du CR CVDL doivent être adressés à JM MESMIN et G GRENAUT.

- ***En cas de non-respect pour chacune de ces demandes une amende de 150 € sera infligé au CD fautif.***

Congrès Fédéral 2026 :

- Conformément au règlement intérieur le Président (ou vice-président) le Secrétaire et le Trésorier seront conviés au Congrès National.

Fin de réunion 18h00

Prochaine réunion le mardi 03 mars 2026 dans le Loir et Cher.

